L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 22 MAI 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

DU PAUPERISME A NEW-YORK.

Il résulte d'un rapport transmis à la législature de New-York par le secrétaire d'Etat que le nombre des pauvres entretenus dans les maisons de refuge des comtés est - - - - 56,561

et le nombre des pauvres ayant reçu des secours temporaires - - - 14,170

Nombre total. - - - 70,731

Ce qui présente sur le nombre de pauvres de l'année antérieure une augmentation de 10,204.

Sur le chiffre de 56,561 qui représente le nombre de pauvres vivant actuellement dans les maisons de refuge, la ville y figure pour 3,797 et les comtés pour 52,764.

Dans le chiffre total de 70,731 les étrangers figurent pour 10,397: c'est-à-dire pour environ un septième et l'augmentation des pauvres étrangers sur le chiffre de l'année antérieure est de 2,790. Ce qui porte la proportion de l'augmentation des étrangers à un peu plus d'un cinquième.

Enfin l'entretien des pauvres a coûté à l'Etat de New York depuis 1830 $1,309,693 72.

Ces faits sont de la plus haute importance et méritent d'attirer la sérieuse attention des hommes d'Etat des philantropes humanitaires et en général de tous ceux qui s'occupent d'économie sociale.

On comprend le paupérisme en Angleterre, car là où le sol est dans un très petit nombre de mains le nombre de prolétaires doit nécessairement être immense; on le comprend encore sur le continent Européen; car là où la population est extrêmement compacte, la concurrence tend sans cesse au paupérisme quelle que soit du reste la libéralité de la loi; mais sur le continent de l'Amérique, sur le sol des Etats-Unis où tout travail est largement rémunéré et où il y a place pour toutes les industries, le paupérisme paraît être une anomalie.

Si rien de rationel ne peut être avancé pour expliquer d'une manière satisfaisante l'accroissement du paupérisme aux Etats-Unis, n'est-on pas en droit de penser que la mendicité est pour nous un fruit exotique exclusivement d'importation étrangère.

Sans doute que tous les mendiants ne sont pas étrangers, mais pourrait-on affirmer que la lèpre de la mendicité n'a pas été introduite par le funeste exemple des mendians étrangers? En Europe, on le sait, beaucoup de gens sont mendians par état; ils exercent ainsi une industrie passablement lucrative, qui les fait vivre, et bien vivre, au sein de l'oisiveté ce qui fait qu'ils n'échangeraient pas leur métier de mendiants contre une profession honorable mais qui les astreindrait au travail. Or, est-il donc impossible que quelques mendians de profession se soient introduits parmi nous et aient inspiré à d'autres le goût de leur dégradant métier?

Ce qu'il y a de certain, c'est que les mendians étrangers s'élèvent déjà 10,397 dans l'Etat de N. York sur 70,731, et que sur une augmentation de 10,204 pauvres survenue dans l'intervalle d'une année, les étrangers y figurent pour 2,790: ce qui indique une proportion rapidement croissante des mendians étrangers.

Nous le répétons, ces faits sont de la plus haute gravité; car la mendicité, si elle venait à se développer parmi nous, pourrait entraver notre marche dans la voie de la prospérité et du progrès.

Sans doute que dans la société, telle qu'elle est organisée, le paupérisme peut exister; sans doute qu'il peut survenir des accidents qui réduisent à la misère les hommes les plus honorables; mais il ne faut pas perdre de vue que, parmi nous surtout, ces événements sont purement accidentels et que leurs résultats, quelque désastreux qu'ils soient, ne sont que momentanés, et que par conséquent le paupérisme réel et, qu'on nous passe cette expression, légitime ne saurait jeter de racines profondes parmi nous.

Il importe donc essentiellement de s'assurer du nombre de personnes qui vivent aux dépens de la charité publique, d'examiner leur conduite et leurs moyens de travail: en un mot il importe de sonder la plaie avant de songer à appliquer un remède quelconque.

On s'occupe, en ce moment, si nous sommes bien informés, d'ériger des maisons de refuge et de travail pour venir au secours des pauvres et des désœuvrés. Tout en applaudissant à l'idée philantropique qui a présidé à ces projets, nous croyons devoir prémunir les personnes chargées de l'établissement de ces maisons contre un abus qui empêche presque toujours d'atteindre le but qu'on s'était proposé en créant ces maisons de travail.

Evidemment on a voulu, en créant des maisons de refuge et de travail, arracher les vagabonds à l'oisiveté, les habituer au travail et leur faire comprendre que la véritable dignité de l'homme consiste à se suffire à lui-même par une sage économie du fruit de son travail. Mais il arrive souvent que la situation des détenus est telle qu'ils la préfèrent à la liberté où que du moins ils y contractent des habitudes qui les dégoûtent bien vîte des privations que sont quelquefois obligés de s'imposer les travailleurs libres et irréprochables. Il faut donc tâcher de concilier les exigences de la prudence et celles de la philantropie et donner assez pour que l'individu n'ait pas à souffrir; mais assez peu pour qu'on ne regrette pas la punition infligée par la société et pour qu'on ne soit pas tenté de redevenir coupable.

On donne comme certaine la nomination de M. Abraham Inskeep, comme appréciateur de la Douane de la Nouvelle-Orléans.

COUR CRIMINELLE.

Nous avons publié dernièrement le compte rendu du procès intenté devant la cour criminelle contre Williams, accusé d'avoir introduit dans cet Etat des esclaves qui avaient été condamnés en Virginie. Hier, Williams a demandé que le jugement qui le condamne fût réconsidéré. Cette motion, présentée et soutenue par M. Grymes avec une grande habileté et combattue avec un talent non moins énergique par M. Roselius, l'avocat-général, a été rejetée.

Le Président.—On lit dans le *Commercial Advertiser* de New York du 12 courant: "Le renseignement le plus probable qui nous soit encore parvenu sur le sort du *Président*, se trouve dans l'extrait suivant du journal du paquebot *Utica*, que nous trouvons dans le *Daily Advertiser*.

Navire Utica, allant du Havre à New-York, 15 ou 16 mars (date douteuse.)

A 10 heures 30 minutes, fraîches brises du N. O.—Passé les débris de mâts et vergues auxquelles étaient encore attachées des voiles; les mâts et les vergues peints en noir; ayant sans doute appartenu à quelque vaisseau anglais démâté par le coup de vent du 12, et qui se sera trouvé dans les parages où l'Utica lui même a perdu plusieurs voiles.

Lat. N. 7[illegible] 30' long. O. 41 a 85.

C. D. DOWN, contremaître.

La personne à laquelle nous devons cet extrait ajoute: "La latitude et la longitude données ci-dessus permettent de juger où se trouvait l'Utica dans la journée du 12. Le capitaine Poll remarqua en passant près des débris qu'ils ne paraissaient pas appartenir à un vaisseau marchand ordinaire. L'Utica passa si près de ces débris qu'il fut obligé de lofer pour éviter leur choc. Il faut ajouter que le capitaine Poll, avant son départ, exprimait hautement la crainte qu'ils n'appartinssent en effet au Président."

A propos de l'interrogatoire du capitaine Bowman, devant le consul anglais à New-York, le *Signal* blâme très-sévèrement ce capitaine de n'avoir pas cherché à s'approcher du batiment rasé qu'il avait vu, et pense que les capitaines Mercy et Parkinson qui lui ont donné un certificat portant qu'il n'est nullement blâmable de n'avoir pas couru sur le batiment naufragé sont presque aussi blâmables que lui.

"Cette négligence du capitaine Bowman, dit le *Signal*, et surtout la justification que font de sa conduite les deux individus dont il est question, nous paraissent très-répréhensibles; la justification surtout a beaucoup d'analogie avec ces certificats où l'on déclare, après l'explosion d'un steamer, que ce n'est la faute de personne.

"Dans notre opinion, un capitaine de navire qui découvre un batiment désemparé à dix milles de son propre batiment et qui n'emploie pas vingt-quatre heures au moins pour chercher à l'atteindre manque à son devoir.

"Mais pourquoi les tentatives d'aller au bâtiment démâté eussent-elles été inutiles? Est-ce qu'un objet à dix milles au vent serait *inapprochable*? Sans doute qu'on ne s'en approcherait pas sans quelque peine; mais qu'est-ce que cette peine quand il s'agit de l'espoir d'arracher à une mort horrible ses frères? Si le capitaine Bowman avait pu penser que sa femme, son frère, un de ses parents enfin, était à bord de ce batiment démâté, croit-on qu'il aurait jugé *inutile* de s'en approcher? Nous protestons donc contre l'inhumanité du capitaine Bowman et le lâche certificat des capitaines Merry & Parkinson!"

Caroline du Nord.—Les élections pour le Congrès ont eu lieu dans cet Etat le 13 courant; les whigs ont conservé une grande supériorité sur leurs adversaires. Les retours que nous avons donnent aux premiers un total de quarante six mille voix, tandis que les seconds n'ont réuni que trente trois mille suffrages. Quelques-uns des locos focos qui faisaient partie du dernier du Congrès, ne se sont pas représentés.

Rochester.—On lit dans le [illegible]: "Le dommage causé par le dernier orage a fait à nos moissons, est plus grand que nous ne l'avions supposé d'abord. A la suite des pluies de jeudi et de vendredi soir, nous avons eu des [illegible] et d'abondantes et fortes pluies. D'après ce que l'on nous raconte, le coton a été complètement détruit sur plusieurs habitations, tandis que le blé a plus ou moins souffert. Heureusement pour ceux de nos fermiers qui ont eu l'idée de replanter, la saison n'est pas tellement avancée que l'on peut conserver l'espoir de réaliser encore une bonne récolte."

New York.—Le gouverneur *Seward* vient de faire partir pour Montréal un messager spécial, chargé de demander à Lord *Sydenham*, gouverneur du Canada, l'extradition de Mitchell, le faussaire.

Floride.—Nous recevons par les journaux de Savannah quelques nouvelles de la Floride; voici la lettre que contient le *Republican*:

St.-Augustin, 11 mai 1841.—Le navire à vapeur William Gaston arrive du Sud. Nous apprenons par cet arrivage que Coacoochee (Wild Cat) s'est présenté au Fort Pearce, sur la rivière des Indiens, avec quinze guerriers, et qu'il en est sorti le 5 courant dans la matinée, il s'est montré comme d'habitude plein de hauteur avec les officiers et leur a demandé de la poudre, du plomb, ainsi que d'autres choses qui lui ont été refusées. On a découvert récemment à New-Smyrna des signes évidents de la présence des Indiens. Nous avons le regret d'apprendre que le lieutenant Shubrick, de la marine des Etats-Unis, a été blessé fort grièvement à la figure pendant une reconnaissance qu'il a faite dans les Everglades.

Voyage Extraordinaire.—Le tour du monde est la chose la plus facile à accomplir, on s'y prenant à la manière des voyageurs ordinaires: on se met à bord d'un navire qui vous porte doucement sur toutes les mers et vous fait visiter les côtes des divers pays; sauf quelques coups de vent et l'ennui d'une si longue navigation, on n'a pas trop à souffrir de ce mode de transport. Un voyageur anglais, M. George Simpson, veut essayer d'une nouvelle méthode et ne se servir du transport maritime que lorsqu'il ne pourra pas user d'une autre voie. Il s'est embarqué à Liverpool, à bord d'un navire à vapeur, a visité Halifax et Boston. Puis s'est rendu à Montréal d'où il est parti en canot pour visiter la rivière Française, les lacs Huron, Supérieur, du Poisson Blanc, des Bois et Winnipeg. Il atteindra ainsi les établissemens de la rivière Rouge, puis franchira à pied ou à cheval les montagnes rocheuses. Il descendra le fleuve Columbia qui le portera jusqu'au fort Vancouver. Il visitera les principales îles de l'Océan Pacifique, puis reviendra sur le continent asiatique parcourir le Kamchatka, la Sibérie et quelques autres pays. Après ce long voyage en Asie, M. Simpson rentrera en Europe par le Nord, verra Perm, Orza, Moscou, St. Pétersbourg, probablement aussi quelques villes d'Allemagne, de France, &c. et enfin retournera en Angleterre après avoir fait une *tournée* d'environ 36,850 milles. Cet intrépide voyageur qui compte ne pas être en route beaucoup plus de dix-huit mois.

EXTERIEUR.
AMÉRIQUE DU SUD.

Le *Journal du Commerce* de New-York contient une lettre de Callao, qui porte la date du 18 février, qui annonce que la révolution qui menaçait le Pérou et la Bolivie vient d'éclater.

Au Pérou, le col. Vivanco s'est insurgé contre le président actuel, Gamarra, et s'est fait proclamer dans les quatre provinces de Cusco, d'Aréquipa, de Puno et de Moquegua. Il gagnait chaque jour du terrain et il réussira probablement à chasser Gamarra.

En Bolivie, le général Santa-Cruz s'est fait proclamer de nouveau. Il devait être à Guayaquil vers le 20 et s'embarquer pour le Pérou, où il trouvera sans doute un grand nombre de partisans.

VARIÉTÉS.
LE TYRAN D'UNE JEUNE FILLE.
(Voir l'Abeille d'hier.)

IV.

Correspondance.

Peu de jours après, Frédéric, encore à Plombières pour des raisons que nous allons connaître, reçut à sa lettre la réponse que voici:

Edmond à Frédéric.

Paris, ...

Votre beauté, votre ange, votre étoile, avant cent mille francs de rente, mon cher Frédéric, je ne peux dire que vous soyez un sot, comme je l'aurais certainement dit, et comme je crains d'avoir à le dire, au cas où le fait serait en partie vrai. Il y a bien du bonheur que votre facilité tombe si bien. J'en sais de moins chanceux. Vive l'amour, donc! Je ne crains plus de croire que cette jeune fille est belle comme Vénus et comme la Vierge ensemble. J'estime Mme. de Trévannes. Voilà la première personne qui vous offre une consolation digne de vous.

Allez, cher ami, terminez cette aventure; enlevez Hermione s'il le faut. Je voudrais seulement ôter le géant, quoiqu'il donne quelque mérite à l'aventure. Ce misérable ferait regretter l'abolition des lettres de cachet. Enfin, voilà un cas, et il y en a bien d'autres, où il n'y a pas d'autre justice possible. Il est bien triste qu'on ait abusé d'une si excellente chose au point de la faire prendre en horreur par tous les sots d'un siècle, ce qui, à peu de chose près, veut dire par le siècle entier.

J'ai bien envie d'aller vous trouver et de vous conseiller dans les événements qui peuvent survenir.

Adieu. Votre ingrate apprendra avant peu que vous l'avez oubliée; je sais le chemin qui lui conduira cette nouvelle; mais ne vous flattez pas qu'elle ait assez de cœur pour en être affligée. Et comment pouvez-vous le souhaiter! Que ces bons et faibles cœurs ont d'amertume! et que penser des plus mauvais, si les meilleurs sont ainsi faits?

Frédéric à Edmond.

Plombières......

J'ai encore reçu votre lettre ici, cher ami. Nous sommes heureux et tranquilles depuis quelques jours. Le monstre paraît assoupi. Il fait le mort, je crois. Cela est tellement contraire à sa nature, que sa figure en est bouleversée d'une façon atrocement comique. Mme. de Trévannes, qui l'observe, se dit plus effrayée de son silence que de ses bruyantes colères. Elle nous trouve aveugles et insensés, Eugénie et moi, de nous faire illusion.

Oui, je peux dire Eugénie et moi, nous sommes vraiment assez unis pour parler ainsi. La candeur et l'affliction de cette tendre créature, nos positions sociales, l'intervention et la garantie d'une personne aussi solide et aussi pure que la comtesse, ont abrégé le cérémonial et les formes nécessaires dans les relations de cette nature; c'est une mère que madame de Trévannes pour Eugénie, une sœur pour votre ami.

Les dîners, les promenades, les concerts se succèdent. Nous avons imaginé aussi quelques lectures que cette charmante fille a écoutées avec une intelligence et une joie si éloquentes, qu'il y a tout à attendre de son esprit, du développement de cette pensée silencieuse et attentive. C'est l'oiseau qui écoute avec recueillement et amour l'air qu'il doit chanter bientôt mieux que celui qui le lui a appris.

Notre vie continue à être la plus douce du monde. Nous n'avons heureusement, dans notre société, aucune des grandes dames des grandes eaux, auxquelles il faut de grands plaisirs et de grands amans. Le théâtre de ces princesses de la banque est plutôt dans les ambitieuses Pyrénées que dans les modestes Vosges. Il leur faut au moins Bagnères en Bigorre pour se développer. Notre cercle est assez instruit pour n'être pas pédant, et pour devenir doucement joyeux à l'occasion. Il est arrêté qu'on ne dansera pas de quelque temps. La danse est le bonheur de ceux qui n'en ont pas d'autre. Cette résolution, que je n'ai nullement provoquée, m'a fait quelques ennemis parmi les autorités malades ou blessées que nous avons ici. On dirait que les ouvrages que je lis sont de moi, tant ils excitent d'humeur et d'envie. C'est une grande injustice d'accuser les femmes de ne pas savoir se taire et écouter. Ce dont les hommes vous en veulent le plus, c'est de les empêcher de dire toutes les sottises ou toutes les pauvretés qu'ils ont dans la tête. Plusieurs de nos beaux sont partis; les autres ne quittent pas le billard. Le cousin Eléonore est de ces derniers.

Il se tait néanmoins, et ne tourmente personne. Il ne me cherche ni ne me fuit, et je fais de même. L'autre jour, cependant, nous crûmes à une scène; voici comment: La comtesse nous avait dit que mademoiselle de Champ-Rosé avait une voix délicieuse. Je le croyais bien, rien qu'à la voir. Je me proposai pour lui enseigner une romance. Elle consentit. Ce fut un enchantement. Nous fûmes interdits de lui entendre chanter cet air avec toutes les intentions de l'artiste qui possède une âme.

J'aurais donné vingt leçons sur ces notes que je n'aurais pas mieux communiqué ce que je n'ai pas appris sans peine de mon professeur; c'était la même méthode avec des sons d'une toute autre fraîcheur, d'une toute autre pureté.

On écoutait avec une religieuse attention. Le cousin fut averti par ce surcroît de silence, et quitta sa partie pour voir ce qui le causait; c'était aux dernières mesures, au moment où mes doigts cherchaient dans l'accompagnement quelque chose qui répondit à cette voix céleste et qui en fût digne. Mon regard se levait vers Eugénie, debout à mes côtés, pour la remercier et la bénir. Eugénie abaissait ses belles paupières noires sur ses yeux bleus, avec la même intention. J'entendais son cœur battre, je sentais sa vie en moi, au milieu du murmure flatteur qui s'élevait autour de nous. Le mauvais génie, qui s'était approché, a jeté sur sa cousine un regard qui l'a fait devenir blanche et l'a courbée comme un lis que coucheraient le vent et la pluie. Notre rayon de soleil a été aussitôt couvert de gros nuages et de vapeurs qui semblaient venir de tous côtés. Mme de Champ-Rosé grondait, le cousin éclairait; la société, charmée d'abord, devenait envieuse par réflexion, et murmurait très bas avec de pitoyables sourires.

Eugénie soupirait; elle représentait la nature quand l'orage approche. Pourtant le tonnerre n'est point tombé, Mme de Trévannes l'a encore détourné. Embrassant Eugénie avec émotion et enthousiasme, imposant à tous par ses regards assurés et aimables, elle a changé la scène et distrait tous les esprits en leur donnant à chacun une occupation selon son penchant. Je l'ai vue cependant fort agitée le reste de la soirée.

—Je suis malade de tout ce qui se passe, m'a-t-elle dit en me prenant à part un instant. Laissez partir tout le monde, et restez, que nous causions bien sérieusement de notre situation.

Eugénie s'est refusée évidemment à me parler et à me regarder jusqu'à son départ. Alors seulement j'ai vu ses yeux pleins de pleurs, mais ils ne m'ont rien dit de plus; c'était assez. Eléonore n'avait jamais été si croquemitaine. On eût dit qu'il avait une massue à la main, tant il tenait son poing fermé avec force. Il suivait sa tante et sa cousine avec ce terrible balancement des spadassins du dernier rang. Il semblait prêt à s'aligner.

Resté seul avec madame de Trévannes, elle s'est plaint de ce que je n'avais point obéi à ses ordres, de ce que j'étais resté à Plombières malgré son opinion, de ce que j'éveillais la jalousie et la haine de M. de Champ-Rosé. Elle ne s'y était jamais trompée, disait-elle.

"Il faut absolument partir, m'a-t-elle dit. Il y a évidemment un horrible malheur là-dessous.

—Si Mlle. de Camp Rosé le veut, lui ai-je dit, je partirai à l'heure même. Je désire pourtant que le cousin ne croie pas que c'est à cause de ses gros yeux.

—Voilà, m'a-t-elle dit, un amour-propre bien placé! un sentiment qui vous rapproche de lui. Ce brave est hors de ligne, monsieur, hors la loi commune. N'ayez pas de ces susceptibilités. Il n'y a eu ni offense ni menace; vous êtes parfaitement libre de partir avec honneur. Du reste, je vous réponds qu'Eugénie le voudra. Tenez vous prêt, et soyez chez moi de bonne heure.

Comme je m'habillais pour me rendre à l'ordre, on m'a apporté une lettre de madame de Trévannes, qui en renfermait une autre de mademoiselle de Champ-Rosé.—Elle écrivait à la comtesse:

Madame de Trévannes me demandait de partir sans lui faire d'adieux, et de lui annoncer mon arrivée à Lausanne.

Je viens de demander des chevaux. A Lausanne donc! et sous les rochers de Meillerie!—Adieu.

Lausanne....

"Il m'a a horriblement coûté de quitter Plombières. J'ai couché à Oche, ne pouvant me décider à augmenter si rapidement et davantage la distance qui me sépare du cher et pur objet de toutes mes pensées. Là, je me suis reposé, recueilli.—La Suisse est vraiment charmante.

Il sort de ces lacs, de ces forêts, de ces montagnes, des paroles d'espoir et de consolation. Cette entrée de Pontarlier est l'introduction la plus suave et la plus digne d'un tel pays. Que ces pentes d'épicéas bordent bien ces beaux torrens, et forment une splendide opposition avec la fraîcheur et la limpidité des lacs!

J'ai peu vu, mais j'ai vu pourtant, tout occupé de ma contemplation intérieure. Oh! ce qu'il y a dans mon âme est plus beau, plus grand, plus sauvage que toute cette franche et sublime nature: aimer, aimer avec foi, vertu et enthousiasme, chanter l'objet de notre amour de notre légitime et pur amour.

Céleste, céleste vie que cela! Imaginez-vous ce que serait, sans cette crainte secrète et l'incertitude sur le sort de celle qui m'inspire de si chères et de si nobles pensées, de si touchans désirs!

Je n'ai point de nouvelles encore. Je me perds à songer ce qui a pu se passer après mon départ, et pourquoi on l'a voulu tout-à-coup, avec cette précipitation.—Je me sens à une époque décisive de ma vie.

Si je n'épouse pas cet ange, il m'arrivera quelque grand malheur, et je finirai tristement. Mais comment ces deux femmes n'arriveraient-elles pas à triompher de cette situation?

La décision ne doit point tarder cependant; mais d'ici là, je suis comme on est partout dans cette patrie de montagnes et de précipices, entre le ciel et l'abîme.

IV.

Mme de Trévannes m'a écrit: elle me demande quelques jours de patience. Eugénie a été malade. Le départ est différé, mais il est certain. S'il n'avait pas lieu, j'en serais informé à l'instant. Je suis toujours celui sur lequel elle compte pour la délivrance et le bonheur d'Eugénie. Elle a reçu de votre sœur mille détails qui la confirment dans la confiance qu'elle a en moi. Sa lettre est charmante d'esprit, de pénétration, de vraie sensibilité. Il y a un peu trop de retenue, mais cela fait bien, par opposition avec tout le reste. La femme décente et convenable est exquise ainsi.

Je n'ai point vu encore la cause du mal dans celle-ci. Il y a pourtant de la volupté dans ce qu'elle inspire. Je jurerais qu'elle ne le sait pas. Vous allez me trouver trop bon enfant. Je crois avoir bien regardé pourtant!

V.

On ne vient pas et on n'écrit plus. Il ne m'entre certainement pas dans la tête que je suis joué; cependant, j'éprouve tous les genres de dépit et d'inquiétude. Je fais de longues promenades dont je rapporte assez d'ennui et de trouble.

ULRIC GUTTINGUER.
(*La suite à lundi.*)

DERNIÈRES DATES.

New York	mai 14	Liverpool	avril 20
Boston	mai 11	Londres	avril 1[illegible]
Philadelphie	mai 13	Havre	avril 17
Washington	mai 14	Paris	avril 17
Baltimore	mai 13	Bordeaux	avril 10
Charleston	mai 16	Madrid	avril 7
Vera-Cruz	mai 1	Cadix	avril 2
Campêche	avril 2	Havane	mai 6
Mexico	mars 20	Houston	mai 16

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHÉ.

Nelle. Orléans, le 21 mai 1841.

COTON.—Arrivé depuis le 14 courant: Louisiane et Mississipi 1866 balles; Tennessee et Nord Alabama 10619. Arkansas 74; Texas 329; en tout 12[illegible] balles; ce qui élève les arrivages depuis le 1er octobre à 741731 balles, contre 672,201 balles qu'ils étaient l'an dernier à pareille époque. Il a été expédié dans le même espace de temps au Havre 1309 balles; à Philadelphie 138, à Boston 70, en tout 1161 balles; ce qui augmente le stock de 10 47 balles et laisse sur place 92980 balles contre 171 2[illegible] l'an dernier à cette époque.

ETAT DU COTON.

1840, 1 Oct. Stock en mains,		28[illegible]
Reçu les 3 derniers jours	1[illegible]	
Précédemment,	9[illegible]	741731
		790480
Exporté pendant les 3 derniers jours	14[illegible]	
Précédemment,	696719	698179
		92290

L'activité que nous avons indiquée dans notre dernière revue, et qui avait considérablement affaibli le stock sur place, en premières mains, a été suivie d'opérations assez restreintes. Les belles qualités ont continué à être plus demandées et les détenteurs ont été amenés à obtenir une nouvelle hausse de 1⁄4 cent sur les sortes au dessus du bon ordinaire, tandis que cette hausse n'a été que d'un huitième de cent sur les qualités ordinaires. Les arrivages ont été assez considérables ces jours derniers; ils consistent principalement en coton North Alabama et Tennessee, dont se compose aujourd'hui en grande partie le stock restant en vente. En parcourant nos cotes on verra que nous les avons élevées de manière à ce qu'elles correspondissent à l'état actuel du marché, qui est clos ferme et avec une tendance à la hausse. Les ventes depuis notre dernière revue s'élèvent à 8200 balles comme suit: 143 b. Louisiane et Miss. à 10¾; 75 à 12; 80 à 11; 36 à 11½; [illegible] ... 604 North Alabama et Tennessee à 9¼, 149 de à 9½; 146 à 9½; 46 Texas à 9, et 20 de à 10½ cts.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi.

Ordinaire et bas, de	9 1⁄4 a 9 3⁄4
Ordinaire,	10 0 a 10 1⁄2
Bon ordinaire,	10 3⁄4 a 11 1⁄4
Bon ordinaire et petit courant,	11 5⁄8 a —
Petit courant et courant,	12 1⁄4 a 12 3⁄4
Bon courant	13 a —

Tennessee & Alabama.

Ordinaire et bas, de	9 a 9 1⁄2
Ordinaire,	9 3⁄4 a 10 1⁄4
Bon ordinaire,	10 1⁄2 a 11
Bon ordinaire et petit courant,	
Petit courant et courant,	
Bon courant,	

TABAC.—Le marché est toujours calme; les affaires sont presque complètement interrompues, et nous croyons qu'il faudrait que les détenteurs fissent des concessions pour engager les acheteurs à opérer. Nous ne connaissons qu'une seule vente de 60 bts. à 4 3⁄4; nous ne pouvons donc ne fixer aucune côte; et les notres peuvent être considérées comme nominales. Le stock en vente est de 11,000 boucauts.

Arrivé depuis le 19 courant, 2156 bts.; expédié dans le même espace de temps en Afrique 154 bts., à Laguayra 6; à Philadelphie 163; à Boston 20; en tout 223 bts.

ETAT DU TABAC.

1840, 1 Oct. Stock en mains,		3219
Reçu les 3 derniers jours	2156	
Précédemment,	33092	35470
		38097
Exporté pendant les 3 derniers jours	331	
Précédemment,	23778	24111
		14986

SUCRE.—Les opérations sur la levée ont été limitées dans ces derniers jours; elles se sont élevées à peine, journellement, à 100 bts. nous n'avons aucun changement à indiquer quant aux prix; seulement les belles qualités ont un peu haussé à cause de leur rareté. Des qualités de bon choix obtiendraient 6 1⁄2 cents et même une fraction au dessus, et nous cotons pour les qualités extrêmes de 4 1⁄4 à 6 1⁄2. Nous mentionnons une vente de 600 bts en grande partie des magasins de 6 à 6 3⁄8 cents par livre, en belle qualité. Nous ne connaissons aucune opération sur les habitations.

MELASSE.—Les arrivages n'ont pas été considérables et les détenteurs sont parvenus à obtenir une hausse sur nos dernières côtes; 24 cents est le prix courant pour des lots en bon état pour l'exportation. Le stock sur la levée est très minime. Nous ne connaissons aucune vente sur habitation.

FARINE.—Le marché est toujours calme: nous n'avons ces derniers jours aucune demande pour l'exportation. Quelques centaines de barils ont été pris mercredi à $4 25, à cette partie près, les ventes ont été bornées à de petits lots pour le détail pour lesquels $4 30 et $ 31 1⁄4 ont été obtenues. Cependant le stock en vente continue à s'accumuler et les détenteurs consentiraient à vendre la farine superfine à $4 25 pour des lots un peu importans.

WHISKEY.—Les arrivages depuis notre dernière revue ont été considérables; le whiskey rectifié est calme à 15 cts et quelques ventes ont eu lieu à 17 cts pour des parties inférieures. Le whiskey commun continue à être rare de 19 à 20 cents.

CAFE.—Les demandes sont limitées tant pour le Havane que pour le Rio, les prix cependant n'ont pas varié; nous cotons le Havane prime vert de 11 à 11 1⁄2 inférieur de 10 à 10 3⁄4, Rio de 11 à 11 1⁄4.

BŒUF.—Le marché est toujours calme. Nous cotons le mess en barils de 11 à 12; en 1⁄2 do de $ 50 à 7. Prime de 6 75 à 7. Bœuf de 4 50 à 6.

LARD.—Le stock est considérable et nos cotes se soutiennent à peine. Nous cotons les jambons de 6 à 7; dans les veloppes de 8 à 9; plats cotés, de 4 à 5, épaules de 3 à 4.

GRAISSE.—Il n'y a de demandes que pour les qualités de choix, droites et les inférieures; les qualités ordinaires sont toujours négligées. Nous cotons les ordinaires à 6 cts, bonnes ordinaires de 5 3⁄4 à 6 1⁄2. Prime de 7 à 7 1⁄2.

CHANGE.—Le change étranger a haussé depuis notre dernière revue et nous cotons les traites sterling de 11 1⁄2 à 12 1⁄4 pour cent de prime. Sur France 5.00 1⁄2, des traites à 60 jours ont été vendues à 5, 07 1⁄2. New York 60 jours de 4 à 4 1⁄4 pour cent de prime.—Checks à vue de 5 1⁄2 à 6 cents.

FRET.—Il y a eu quelque activité ces jours derniers; 4 navires ont été engagés pour Liverpool à 7⁄16d et 3 autres à 3⁄8d, avec le privilège de ne pas faire presser le coton. Le fret au cabotage est calme.

FRET.

Coton pour Liverpool		3⁄8 à 7⁄16 d
Do	do Havre,	7⁄8 à cts.
Do	do New York,	$1 25 par balles
Do	do Boston,	1⁄2 à —
Tabac pour Cowes,		45 à —
Do	do Londres directement,	45 à 6 d
Do	do New York,	$1 00 à 5 50
Do	do Boston,	5 50 à —
Do	do Philadelphia,	00 à 00

Les navires *United States*, capitaine Swanton; Ocean capitaine Williard, et *Woodside*, capitaine Welsh, tous pour Liverpool, seront expédiés lundi, 24 du courant, et peuvent recevoir 5 à 6 passagers. Pour les conditions, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 22 mai 97, rue du Camp

Ni le capitaine, ni les consignataires du paquebot français l'ANDELLE, capitaine Gannin, ne seront responsables des dettes que son équipage pourrait contracter. BLANCHARD, EIMER & Co. 22 mai—5 26, rue Bienville.

La barque ST. CLAIR, capt. Casper, du Havre, est en débarquement à trois rangées au-dessous du Rail Road de Pontchartrain. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. 21 mai

ON demande une personne qui désirerait retourner en France, sans frais de passage, en faisant le service de femme de chambre auprès d'une dame partant samedi 22 du courant, pour le Havre. S'adresser et l'on a de bonnes recommandations, rue St. Pierre, No. 55, entre Royale et Chartres. 21 mai—6.

AVIS AUX FABRICANTS DE CIGARRES. A VENDRE—Une quantité d'échantillons de beaux tabacs du Kentucky. S'adresser à JOHN & D. FERMAN, 21 mai—6 95, Bank Place

[illegible] MARINE.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Swan, Limbert, des Passes.
Bateau de remorque Claiborne, Martin, des Passes.
Brick Splendid, McKenzie, de Baltimore.
Brick Theose, Powers, de la Havane.
Navire à vapeur Savannah, Wade, de Galveston.
Steamer Mary Tompkins, Carter, de l'embouchure de la Rivière Kiamourl.
Steamer Victoria, Brown, de la rivière Yazoo.
" Alton, Gallespie, de St. Louis.
" Norma, Anderson, de Vicksburg.
" Eliza, Littleton, de St. Louis.
" Kentucky, Dillman, des Natchitoches.

MEMORANDA.

Arrivés à New York de ce port, le 12 mai, brick Sarah Deering, Benson; goel. Erie, Baker; goel. Meteor, Wade; goel. Export, Gardner; navire Louisa, et le brick Long-island, au bas.

Expédiée à Charleston pour ce port, 13 mai, goelette Richard, Baker.

Arrivés à Philadelphie de ce port, le 18 mai, brick Russell, Ryder; goel. Molanka, Cooley.

AVIS.

LE mineur Gustave Laroque Turgeau s'étant enfui de la maison paternelle depuis le 5 de ce mois, sans aucun retour sur lui-même pour y revenir malgré toutes les représentations qui lui ont été faites à mon égard, le Public est prévenu que je ne paierai aucune dette par lui contractée.

Nouvelle-Orléans, le 21 mai 1841.
22 mai—3 LAROQUE TURGEAU.

LE soussigné prévient les amateurs qu'il vient de découvrir un procédé pour prévenir les incendies qui peuvent être produites à bord des bateaux ou autres objets à vapeur par les étincelles qui sont rejetées par les cheminées. Le soussigné est domicilié à la Paroisse St. Jacques. 22 mai—1 L. BONOIEUX.

DEMANDE—On demande de 20 à 30 nègres pour être loués et employés à l'entrepôt de bois de Carrollton. S'adresser à Hy. D. Richardson, à son office, rue Carondelet No. 2, ou à Geo. Mason, sur les lieux. 22 mai—3

MME CLARET, Accoucheuse, reçue à la Faculté de médecine de Paris, depuis longues années les certificats les plus satisfaisantes et mentions honorables décernées par M. Orfila, doyen de la même faculté; sage femme de la société d'accouchement, sous le patronage de la Reine à Paris; ayant obtenu également la médaille pour prix de vaccination en 1834; vient de s'établir à la Nile. Orléans, à l'encoignure des rues Royale et Ste. Anne, chez M. Lobiche, pharmacien. 22 mai—2

IL a été conduit chez le soussigné un cheval, robe baie, sellé et bridé, n'ayant aucune marque distincte, le propriétaire pourra le réclamer en prouvant sa propriété et en payant les frais occasionnés par le dit jument. 22 mai—4 D. BARLOPPE, 32, Madison.

MAISON & MEUBLES à louer.—La maison en briques à 3 étages, située dans la rue Julia, No. 97, ayant toutes les commodités nécessaires pour une famille, sera louée au 15 mai courant au 1er. octobre, et si on le désire, l'ameublement sera vendu à une estimation convenable, ou louée ainsi que tous les ustensiles de cuisine, service de porcelaine, &c., &c. La maison est en parfait état et offre tous les agrémens possibles pour une résidence d'été. S'adresser à W. HY. FULLER, 22 mai 46, rue Poydras.

AUX DAMES ET AUX AMATEURS DE MUSIQUE.

LE Soussigné a l'honneur de prévenir les dames et les amateurs de musique de cette ville, qu'il vient de recevoir par le navire Isaac Newton, un assortiment de musique nouvelle. Le choix de cette musique a été fait par un des plus célèbres artistes de la capitale de France et contient les chefs-d'œuvres les plus récents des compositeurs suivants:

Herz, Hunten, Adam, Thalberg, Kalkbrenner, Beranet, Auber, Dessler, Pilet, Kontski, Lemoine, Pagel, Musard, Greiner, Duchambge, Heisser, Millet, Mohnen, Tulon, Cettler, Ennes, Walters, Herbiguier, Osborne, Forrestier, Fursinann, Klemengerby, Schiltz, Fobaren et autres, &c.

22 mai CHARLES NICKS, 7, rue Royale.

TRAITES sur New York à vue à vendre par ANDREWS & BROT, 60 Camp. 22 mai

CAFÉ Rio—1600 sacs prime vert à vendre par STETSON & AVERY, 30 Gravier. 22 mai

CORDAGE de Manille—100 rouleaux à vendre par STETSON & AVERY, 30 Gravier. 22 mai

GRAISSE—60 barillets à vendre par STETSON & AVERY, 30 Gravier. 22 mai

TRAITES sur New-York, à vendre par W. C. HEWES. 22 mai

LETTRES de change sur la Havane, à vendre par R. GRONING & Co. 2 mai

INDIGO de Caracas—35 surons à vendre par R. GRONING & Co. 22 mai

CAFÉ de la Guayra et la Havane à vendre par R. GRONING & Co. 22 mai

CHAPEAUX, souliers, habillemens—Un assortiment général des marchandises courantes, convenables au débit de la campagne, à vendre par FROST & Co., 9, rue de la Douane. 22 mai

COTONS LOWELL 7⁄8 et 4⁄4, simples et à carreaux, à vendre par FROST & Co., 8, rue de la Douane. 22 mai

CHAPEAUX de laine, blancs et noirs, de formes rondes et carrées, à vendre par FROST & Co., 8, rue de la Douane. 22 mai

CHAPEAUX de palmiers à vendre par FROST & Co., 8, rue de la Douane. 22 mai

ARGENT de l'Ohio—Certificats de dépôt de l'Ohio L. et Trust & Co à vendre par STETSON & AVERY, 30 Gravier. 22 mai

JAMBONS enveloppés—8 barriques et 15 barils à vendre par STETSON & AVERY, 30 Gravier. 22 mai

TOILE—100 balles toile à chemises 4-4 d'Appleton, à vendre par STETSON & AVERY, 30 Gravier. 22 mai

TOILE d'emballage de l'Indiana du Kentucky, à vendre par STETSON & AVERY, 30 Gravier. 22 mai

TABAC manufacturé—20 colis 1re qualité à vendre par STETSON & AVERY, 30 Gravier. 22 mai

HUILE DE LIN d'Angleterre en barriques de 110 gallons à vendre par WILLIAM FREHN, 56, rue de la Douane. 22 mai

PORTER DE LONDRES—En barriques de 6 douzaines chaque, de Barclay, Perkins et Co., à vendre par WILLIAM FREHN, 56, rue de la Douane. 22 mai

TOILE D'EMBALLAGE D'ECOSSE forte—à vendre par WILLIAM FREHN, 56, rue de la Douane. 2 mai

REÇU par les navires Rogers, Schenman et l'Andelle, 75 paniers de Champagne, 1re qualité, à vendre par LOREILHE & VALETON, No. 9, Toulouse. 21 mai

ABSINTHE SUISSE—30 caisses absinthe suisse 1re qualité, en débarquement du navire Marengo, à vendre par J. ALBERT, 16, rue St. Louis.

CHANGE sur New-York et Philadelphie—Traites à vue en sommes à la convenance des acheteurs à vendre par J. ALBERT, 16, rue St. Louis. 21 mai

EVENTAILS en plumes—5 caisses éventails en plumes blanches, grandes, 2 caisses de gris, reçu par le navire Alabama et à vendre par L. A. LEVY, 30, Commune. 21 mai

MOUCHOIRS de Soie—4 caisses mouchoirs Pongee, dessins, 2 de mouchoirs crinson, reçu par le navire Alabama et à vendre par L. A. LEVY, 30, rue de la Commune. 2 mai

EVENTAILS en Paille—20 caisses actuellement en déchargement de l'Alabama et à vendre par L. A. LEVY, 30, Commune. 22 mai

CAMELOT de Soie—Une caisse camelot de soie de couleur, convenable aux tailleurs, reçu par le navire Alabama et à vendre par L. A. LEVY, 30, rue de la Commune. 22 mai

TOILE d'Irlande—2 caisses toile en rouleaux à vendre par L. A. LEVY, 30, rue de la Commune. 22 mai

WHISKEY Ordinaire—190 barils en débarquement à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co, 36, rue Poydras. 22 mai

WHISKEY—200 barils rectifié, en magasin et à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co., 36, rue Poydras. 3 mai

GRAISSE—250 barillets de qualité prime, en débarquement et à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co, 36 rue Poydras. 22 mai

CHAUX—600 barriques chaux de Thomaston, en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane. 21 mai

BEURRE—10 barillets beurre de Goshen supérieur, en débarquement et à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane. 22 mai

CLOUX—800 barriques clous de fer de Suède, dimensions assorties, et en débarquement du Caspian, à vendre par TUFTS & HOBART, 20, rue de la Douane. 22 mai

MAIS—170 sacs maïs, en débarquement du steamer Morehead, et à vendre par WALTON & COCKAYNE, 28 et 29, Nile. Levée. 22 mai

CIMENT Hydraulique—350 barils en bon ordre à vendre en lots à la convenance des acheteurs. G. BEDFORD & BECK, 25, rue de la Douane. 22 mai

PLATRE—150 barriques plâtre calciné de Paris actuellement en débarquement et à vendre par G. BEDFORD & BECK, 25, rue de la Douane. 22 mai

E. FREMAUX, libraire, 147, rue de Chartres,—vient de recevoir par le navire l'Andelle du Havre: Un assortiment de nouveaux ouvrages, consistant en romans, mémoires, voyages, &c. &c.
Pièces de théâtre nouvelles,
Souvenirs du voyage à Sainte-Hélène,
Journal écrit à bord de la frégate la Belle-Poule, par Las Cases.
Funérailles de l'Empereur Napoléon.
On peut se procurer dans son magasin des abonnements aux journaux suivants:
Journal du Havre, journal commercial et politique,
Le Temps, journal politique et littéraire,
Le Droit, gazette des Tribunaux,
Revue et Gazette Médicale,
" " " Musicale,
Journal des Débats, journal politique et littéraire,
Le Charivari,
Le Siècle, journal politique et littéraire,
La Revue Britannique,
La Sylphide, journal de modes, littérature, &c.,
Le Bon ton,
Le Petit Courrier,
Le Follet,
Paris Elégant,
Longchamps.
Grand choix de papier peint pour tenture, &c. nouveaux dessins. 22 mai—4

MARCHANDISES Sèches d'Exportation—En débarquement du navire Tallahassee et reçu par les derniers arrivages, de Liverpool,
Mousseline imprimée,
Mousseline imprimée pour deuil,
Mousseline batiste et jaconat;
Mousseline Dimity;
Indiennes imprimées, de grande variété;
Indiennes bleues et noires;
Velours, Lasting uni et à dessins;
Shawls et Mouchoirs en coton;
Cotonnade, qualité supérieure;
Bretagnes, toile à draps, écrue;
Draps casimir, bayettas,
Ainsi que d'autres articles convenables aux marchés du Mexique et du Texas, à vendre à des termes libéraux, par R. D. BLOSSMAN. 22 mai—

AVIS.—Toute personne ayant quelques réclamations à faire contre le steam boat Tèche, pour dettes contractées par le dit bateau, à partir du 27 janvier, jusqu'à ce jour, est dûment notifié par le présent, de se présenter pour un règlement, dans les quinze jours qui suivront cette publication, à l'office de Mr. Henry Tête. J. HOOPER, L. M. YERBOIS. 8 mai—12

HORLOGERIE
EN GROS ET EN DETAIL.

UN assortiment de Montres de choix, or et argent, de toutes descriptions, ainsi que des boîtes à musique irrégulières et aux dessins, à vendre à des prix très modérés chez le soussigné. A. FAVRE, Horloger, rue de Chartres, No. 157, entre Toulouse et St. Louis. 27 av—1m

30 1⁄4 de barriques eau-de-vie de Champagne fine, à vendre par CANTIN, DARAN & Co. 17 mai 11 et 15, rue St. Louis.

CAFÉ—300 sacs café vert Laguayra, à vendre par CANTIN, DARAN & Co. 17 mai 11 et 15, rue St. Louis.

TOILE d'emballage forte en chanvre de 41 pouces à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45 Bienville. 17 mai

COTON SUR BOBINES—6 caisses de coton à coudre de la manufacture renommée de Robert Farquharson, Paisley, à vendre par KENNEDY, DUREL & Co. 11 mai 59 rue Toulouse.

VENTES DE SHERIF.

Les président, directeurs, &c de la banque de la Louisiane versus Daniel T. Walden.

COUR DE DISTRICT.—No. 20,601.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, vendredi, 25 juin 1841, à midi, les propriétés ci-après décrites savoir:

Trois lots de terre situés sur la batture du faubourg Ste. Marie, et contigus les uns aux autres; bornés dans le côté Sud par les propriétés ci-devant appartenant à Edouard Livingston et du côté Nord par la propriété appartenant à Samuel Kohn, faisant face à l'ouest à la rue Tchoupitoulas et à l'Est par la rue du Commerce; chaque lot mesure 32 pieds 8 pouces et deux tiers à la rue Tchoupitoulas et 161 pieds 9 pouces de profondeur à la rue du Commerce, sur laquelle rue chacun a une façade de 32 pieds huit pouces—le tout mesure française, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, circonstances et dépendances, qui sont dessus et qui y appartiennent.

Un lot de terre, situé et étant sur la batture en face du faubourg Ste. Marie, de cette ville, entre les rues St. Joseph et Delord, désigné par le numéro deux sur le plan original dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, daté le 20 mai 1821 et déposé dans l'étude de Hugues Lavergne, notaire public, le 12 juillet de la même année, et mesure 21 pieds onze pouces de face à la rue de la Levée, 21 pieds 8 pouces de large dans le fond, 91 pieds 10 pouces de profondeur d'un côté et 88 pieds onze pouces de profondeur de l'autre côté, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus et les dépendances.

Un morceau ou portion de terre situé sur la batture en face du faubourg Ste. Marie et formant l'angle des rues Levée et St Joseph, mesurant 113 pieds onze pouces de face à la première rue sur 100 pieds de profondeur et de face à la dernière rue, 112 pieds onze pouces de large dans le fond, et 100 pieds sur la quatrième côté qui est vers la ville; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus et les dépendances.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.—Conditions: Comptant.

J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er district.
21 mai—4f. en 30j.

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION DE AMELIA GORDON.
Vente par le Register des Testamens.

SAMEDI vingt six juin 1841, à une heure p.m. En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 17 mai 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Amelia Gordon décédé, à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, la propriété foncière et les esclaves ci-après décrits:

Sam alias Francis, nègre âgé d'environ seize ans.
Fanéle, négresse âgée d'environ trente six ans.

PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

Un lot de terre avec les bâtisses situé à l'encoignure Nord Est des rues Philippa et Girod et mesurant mesure anglaise vingt sept pieds dix pouces de face à la rue Philippe, sur 90 cents pieds de profondeur mesure française et face à la rue Girod, ensemble les bâtisses qui y sont construites.

Conditions de la vente—Les esclaves à un crédit de six mois et la propriété foncière à un crédit de six et douze mois, payant pour billets à ordre endossés avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les dits billets en cas de non paiement à échéance porteront intérêt à raison de 8 p cent par an jusqu'au parfait paiement; cette clause ne sera pas interprétée de manière à autoriser les acquéreurs un à prolonger le crédit.

W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant D McCay notaire public. 22 mai

Succession de feu Richard Jackson.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par William Florance, exécuteur testamentaire de feu Richard Jackson, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains distribués conformément à lui compte.

Par ordre de la Cour.
22 mai W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Vve. Moullac—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Alphonse Evaux exécuteur testamentaire de feu Vve Moullac, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
22 mai W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu D. D. Bordeau—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Virginie Bordeau, Veuve de feu Daniel Grégoire, et F. D. d'Abeille, exécuteurs testamentaires de feu Daniel Grégoire, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
21 mai W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.

Succession d'Albin E. Michel.
Vente par le Register des Testamens.

SAMEDI vingt deux mai 1841, à une heure de l'après-midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves, pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, daté du 14 avril 1841, seront vendus pour compte de la succession de feu Albin Eusèbe Michel, les propriétés et esclaves ci-après désignés:

PROPRIETE FONCIERE

[illegible]

ESCLAVES.

Ephé, mulâtresse, âgée d'environ 23 ans.
Rosalie, négresse, âgée d'environ 60 ans.
Jules, son frère, âgé d'environ 12 ans.
Fanchette, négresse âgée d'environ 16 ans.
Jean, nègre âgé d'environ 60 ans.

Conditions de la vente: Un an de crédit pour billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.

Actes de vente pardevant Daniel L. McKay, notaire public, aux frais des acquéreurs. 19 avril

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

22 mai—3 LOUIS R. COURTIN, dép. greffier.

P. H. Goodwyn contre ses créanciers—No. 3569.

COUR du Commerce de la Nile Orléans—Il est ordonné que toutes les personnes intéressées aient à déduire dans les dix jours qui suivront la présente publication, les motifs pour lesquels le tableau présenté de distribution ne serait pas confirmé et le fonds distribués conformément à celui-ci. Nile. Orléans 21 mai 1841.

Signé C. WATTS, juge.
Pour copie conforme, Nile. Orléans, le 21 mai 1841.
22 mai—3 E. GARDERE, Greffier.

AVIS—Il a été annoncé, comme devant être vendus le 22 mai 1841, par le shérif de la paroisse d'Orléans, dans le procès de John Sutherland contre Charles F. Zimpel—"Deux billets souscrits par H. T. Williams, à l'ordre de et endossés par A. F. Righton et Whittemore Blair & Co., chacun pour la somme de $2 666 66 2⁄3 cents et payable à un et deux ans de date."

Les soussignés préviennent le public et toutes les personnes qui enchériront à la dite vente, que lesdits billets ont été entièrement payés, et l'hypothèque a été payée et compensée, et que le défendeur Zimpel n'a aucune réclamation à faire.

Nile. Orléans, le 19 mai 1841.
H. T. WILLIAMS,
A. F. RIGHTON.

"Comme mon nom paraît comme endosseur sur les billets ci-dessus, le public est prévenu de ne pas les acheter, parce que je n'en suis qu'un des endosseurs par M. Blair, mon associé, sans que je connaisse le motif et par conséquent sans mon approbation, pour un objet tout à fait étranger à notre ancienne société, et qui n'était connu que de l'endosseur et du souscripteur; lequel endosseur s'est retenu en sa possession, comme propriétaire, jusqu'à leur échéance.
20 mai—3 E. WITTEMORE.

MOULIN A MAIS FRANÇAIS PORTATIF DE GENTRY.

CES moulins possèdent des avantages marqués sur tous ceux qui sont employés aujourd'hui. Ils peuvent moudre de 6 à 10 boisseaux de la meilleure qualité de farine par heure; leur peu de volume et poids donne la préférence sur tous les autres. Ils sont complets et prêts à être mis en opération. Ils peuvent être transportés aussi par des bateaux ou wagons dans toute partie de l'Etat. Constamment en mains et à vendre au no. 3, de la Nelle. Levée.
20 mai— J. MACVEIGH.

NOUVELLE MACHINE A EGRAINER LE MAIS.

CETTE machine peut égrainer 30 boisseaux par heure, chaque grain en sort dépouillé de pailles. Le soussigné a également constamment à vendre, une quantité d'autres machines de grande utilité, et d'un usage général, qu'il offre à des prix propres à l'usage des habitants du Sud. A vendre au No. 3, Nile. Levée.
20 mai— J. MACVEIGH.

MOULINS A MAIS PORTATIFS, *de Baldwin.*

CES moulins peut moudre de 15 à 20 boisseaux de maïs par heure, qui en sort concassé, et sert de nourriture aux animaux. Ce moulin est généralement employé dans la Virginie, le Kentucky, l'Ohio, et dans d'autres Etats du Nord; on peut faire une économie d'un tiers par l'usage de ce moulin. En vente au no. 3, Nile. Levée.
20 mai— J. MACVEIGH.

TOUTES les personnes qui ont des réclamations à faire contre la succession de Baldine Bardouille f. c. l. décédée, sont priées de les présenter au soussigné avocat de l'exécuteur testamentaire. J. P. BENJAMIN, 20 mai—3f en 10j Exchange Place

MR. ROLLIN, professeur de piano, avantageusement connu dans cette ville, a l'honneur de prévenir les parens de ses élèves, et toutes les familles de la Nouvelle Orléans, qu'il n'a point passer l'été à la campagne comme on l'a fait courir le bruit et qu'il continuera à y mettre la plus grande exactitude possible, ses leçons domiciliaires aux heures et aux jours convenus.

A VENDRE—300 barils ruif garanti blanc et clarifié S'adresser rue Ste. Anne, No. 150. 20 mai—20, 25, 30 mai, 5, 10 juin.

SACS DE PITRE—1500 sacs de pitre en magasin et à vendre par LAUVE BROTHERS, 17 mai—1m 96 Vieille Levée.

MELASSE—60,000 gallons de bonne qualité, à 6 milles au-dessus de cette ville, à vendre par L. MILLAUDON, 140 Bourbon. 19 mai

SABLE DE RIVIERE—Un tas d'excellente qualité dans la seconde municipalité, près de la presse à coton du Mississipi, à vendre par L. MILLAUDON, 140, rue Bourbon. 19 mai

LA BANQUE D'ORLEANS tire sur New-York et Philadelphie. JAMES R. MULLEN, Caissier. 12 mai

AMUSEMENTS.
THEATRE D'ORLEANS.

Dimanche 23 mai 1841,
La première représentation de:
DON JUAN D'AUTRICHE,
Drame en 5 actes, de la Comédie française, par Casimir Delavigne.
On commencera à 6 1-2 heures.

BALS D'ORLEANS.

Le soussigné donnera son premier GRAND BAL PARÉ, samedi soir, le 1er mai 1841, et les bals continueront les lundi, mercredi et samedi pendant toute la saison.

Prix d'entrée pour les cavaliers $1
1 mai MITAUD.

GRANDS CONCERTS D'ETE,
AU
JARDIN DE CARROLLTON.

Ces concerts seront composés de 40 musiciens conduits par MM. COBINI & LEHMANN et auront lieu tous les dimanche, pendant la saison.

La Compagnie du Rail Road n'a rien négligé pour rendre les soirées agréables dans ce superbe jardin. Les illuminations seront à l'instar de celles des jardins Turcs à Paris. Il y aura également des amusements gymnastiques.

Prix d'entrée 50 cents.

N. B. Le restaurant sera approvisionné de tout ce que la saison offrira de meilleur et de plus recherché et le café pourvu des meilleurs vins et liqueurs, &c. 9 avril

AUX HABITANTS ET AUX MEDECINS.

LES soussignés appellent l'attention des habitants et des médecins sur leurs approvisionnements de drogues et de médicaments, qu'ils reçoivent constamment d'Europe et du Nord et qu'ils garantissent être de qualité supérieure. SICKLES & Co. 21 mars—2m Droguistes et pharmaciens, 40 Canal.

UN habitant à 4 lieues de la ville seul, et garçon, a besoin d'une femme de confiance pour tenir sa maison et surveiller les domestiques; il désire qu'elle soit bonne couturière pour linge d'homme, et entendue à tous les soins d'un ménage, et particulièrement ceux d'une habitation; comme elle doit tenir les clefs et avoir la surveillance générale on doit bien comprendre qu'elle doit avoir bonnes mœurs et qu'elle ait de bonnes recommandations. Il serait inutile de se présenter sans cela; il serait nécessaire qu'elle puisse parler l'anglais et le français. Des arrangements seront pris. S'adresser chez Mr. La Pilié, rue Conti, près Royale. 19 mai—3 en 6j.

MARIANO ANDRADE, natif de la manufacture même des chapeaux de Panamá, a ouvert son magasin avec ce seul article, mais l'assortiment en est aussi complet que possible. On y trouve des Panamas de toutes qualités, ordinaires, moins et fins, du meilleur goût, et l'on y vend en gros et en détail. Le magasin situé rue de Chartres No. 107, entre Conti et St. Louis, contient deja deux mille chapeaux, et quatre mille de plus sont attendus d'ici au mois prochain. On vendrait aussi toute la partie en bloc. 19 mai—1f

GASTON BRUSLE prévient ses amis et le public qu'il vient de recevoir par le Rogers Schenman, les dernières publications d'Alex Dumas, F. Soulié, Eug. Sue, G. Sand, C. de Bernard, P. de Kock, etc, etc, ainsi que le dix volumes de las tant suite aux œuvres complètes d'Alex. Dumas.

AUSSI

Troplong, de l'échange et du louage, 1 vol. 8o.
Michelet, Origine du droit français, 1 vol. 12o.
Fenet, Code Civil 15 volumes 8o.
Toullier, droit français, 21 vol. 8o.

Il a toujours en magasin un grand assortiment de fournitures de bureau, de livres de droit et de littérature français et anglais qu'il vendra aux prix les plus modérés.
19 mai—4

DEPART.

LE soussigné devant quitter le pays vers le 1er de juin prochain, prie les personnes qui lui doivent, de vouloir bien régler de suite leur compte et celles à qui il pourrait devoir de venir recevoir ce qui leur est dû. Il prévient aussi le public qu'il a laissé le soin de ses affaires à Mr. Charles A. Barrière, de cette ville.

P. D. D'ABADIE,
Chez Mme Vve. Rigue, No. 149, rue Royale. 21 mai—2.

LES souscripteurs au Gymnase Musical, sont invités à se réunir Dimanche prochain, 23 mai, à 11 heures du matin No. 108, rue de Chartres, maison de Mr. Decourneaux. 21 mai—2

A LOUER OU A VENDRE—La jolie maison de campagne de Mme Ve Duverje, située de l'autre bord du fleuve à un mille au dessous du ferry: il y a sur le devant un joli parterre, très bien entretenu. Pour les conditions, s'adresser à J. B. Olivier, rue Royale No. 21. 2 mai.

CUIVRE—En débarquement des navires Persian et Tallahassee.
1 caisses cuivre de chaudronniers, de 9 à 8 1-2 à 16 et 21 lo.
8 caisses feuilles de cuivre 14, 16 et 18 oz. à vendre par PRIESTLEY & BEIN, 19 N. Levee. 21 mai

FER En débarquement du trois mâts Persian, de Liverpool,
300 paquets de feuilles de cuivre de 12 à 25.
300 do cercles en fer de 1 1-4 pouce à 4 pouces,
50 do fer assorti pour galeries.
100 do fer rond et carré de 2 à 1-2.
1000 barres plates, rondes et carrées à vendre par PRIESTLEY & BEIN, 19 N. Levee. 21 mai

MAGASIN DE COMESTIBLES,
Encoignure Royale et Dumaine

LE soussigné offre à vendre les articles ci-après, fraîchement reçus:
40 Caisses absynthe Y & L.
50 do Kirshwasser,
100 doux Guignolet d'Angers,
2000 livres jambons d'ours,
40 douz. fromage de Neufchatel,
1000 boites sardines,
100 do petits pois,
100 do câpres à l'huile de Bordeaux,
100 do pâtés et demi pâtés truffes,
100 caisses fruits conservés dans leur jus,
40 milliers bouchons longs et courts.
200 livres mastic préparé pour cacheter les bouteilles,
12 caisses curaçao.
0 do marasquino.
20 do liqueurs superfines assorties,
20 do liqueurs, crême de noyau,
20 do vermicelle et macaroni,
200 do vins rouge, Lafitte, Larose, Léoville, St. Julien,
[illegible] de vins blancs, Barsac, Graves, Sauterne,
4 barriques vins, véritable Chateau Lafitte,
20 do de St. Julien très vieux
40 do do St. Estèphe et Montferrand,
40 demi barriques vins blanc, Sauterne et Barsac,
100 barriques vins de Bergasse,
50 futailles Cognac vieux.
21 mai—30 B. TOUVERIN.

GRAND ASSORTIMENT D'HABILLEMENS CONFECTIONNES—Vente à des prix réduits.

MEAKINGS & KETCHAM, encoignure des rues Bienville et de la Vieille Levee, vendent à des prix réduits, un assortiment supérieur et très complet de habillemens confectionnés, expédiés directement de leurs manufactures. Aussi, un magnifique assortiment de chemises simples, de mousseline et fantaisie, et de toiles avec des jabots. Aussi des malles de voyage, je très grand choix, valises, sacs de nuit et une grande variété de fantaisie qui mérite l'attention des curieux et des étrangers. 21 mai

BAZAR PARISIEN. MARCHANDISES D'ETÉ.
Encoignure Royale et du Maine.

NORMANDIN FRERES viennent de recevoir par les derniers arrivages, les objets de nouveautés et les plus récents, espèce de parfumerie fraîche des maisons Montpelion, Bernier, Violet &c.

OBJETS POUR DAMES

Fichus, mouchoirs de batiste brodés et unis, guimpes brodées, manches etc, les de, gants de, fil d'Ecosse, gant de soie, fil d'Ecosse, de drôle blanc et noir, de brodés, chaussures, bourses, sachets, ceintures, sacs parler, cabas et ceintures nouveautés, éventails, capotes en paille, en satin, miroir, &c.

OBJETS POUR HOMMES

Cravattes, jabots et brodées, mouchoirs de soie, chemises, gilets, bas de soie, bretelles, gants, &c. &c.

OBJETS DIVERS

[illegible]

Nouvelle Orléans, 20 Mai 1841
JEAN NORMANDIN FRERE.
21 mai—10

MILLE PIASTRES DE RECOMPENSE.
BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nile-Orléans, 17 mai 1841.

LA récompense ci-dessus est offerte par cette institution, pour l'arrestation et la livraison de P. H. Kernion jadis dernièrement employé comme teneur de livres à la banque, afin qu'il puisse être traduit devant les tribunaux de cette ville et de l'Etat, pour subir une punition.

Par ordre de la Direction,
18 mai— WM. E. LEVERICH, Caissier.

$ 2000 DE RECOMPENSE.
Banque de la Louisiane.

LA récompense ci-dessus sera offerte à celui qui arrêtera Jules L. Dauney, ex-commis receveur, et Charles Zenon Guilson, ex-commis aux escomptes de cette institution et les livrera aux autorités de cette ville, de manière à ce qu'ils puissent être jugés et punis par les tribunaux de cet Etat.

Il sera payé une somme additionnelle de $1000 s'ils sont pris hors de l'Etat.

Par ordre du Bureau,
10 mai J. E. LEVERICH, Caissier.

AVIS.—Les personnes dont les propriétés foncières se trouvent dans les limites incorporées de la 3me Municipalité, sont prévenues que la perception des taxes sur propriétés foncières et esclaves pour l'année 1840, doit commencer à dater du 1er mai 1841.

J. T. DU GARRY,
17 mai—3m. Trésorier de la 3me Municipalité.

COMPAGNIE DE BANQUE DU GAZ.
17 mai 1841.

UNE assemblée ajournée des actionnaires de cette institution aura lieu au local de la banque mercredi le 26 courant à l'effet de délibérer sur la convenance d'accepter l'acte de la Législature relatif aux banques, approuvé le 14 mars 1839, et sur d'autres objets importans relatifs à cette institution. J. W. HOUSTON, Caissier

UNE institutrice française, attachée à la maison d'éducation de Madame Desroyaux, (successeur de Madame Leirie) désire se placer dans une famille, pour passer l'été à la campagne.

S'adresser à l'institution, encoignure des rues Bienville et Remparts. 30 avril—6t ps.

GEO. W. SMITH, CHIRURGIEN-DENTISTE,
de Philadelphie,

ETANT de retour du Nord est logé à l'encoignure des rues Carondelet et Hevais, où il sera honoré de donner aux personnes qui les réclameront les soins de son art.

Références à la Nouvelle-Orléans.

Jacob Wilcox,	Dr. Barnes,
Cuthbert Bullitt,	Dr. E. J. Coxe,
T. Allen Clark & Co,	Henry L. Sennée,
Henry Lockett,	E. Hyde,
Dr. Luzenberg,	Coxe & Macpherson,
Dr. Duncan,	John F. Nisbet.

11 dec—3m

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent, Salut—Attendu que les Président et Directeurs de la Compagnie d'Assurance de l'Océan, ayant acheté à une vente faite par les syndics des créanciers de William Christy, la propriété ci-après décrite, se sont adressés au greffe de cette cour pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 mars 1834.

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du Premier District Judiciaire, qui pourraient avoir droit à la propriété ci après décrite, en conséquence de quelque irrégularité ou illégalité dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans les annonces ou le temps ou le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par les syndics susdits, le 22me. jour de janvier de l'année 1841, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 20 d'avril de l'année 1840, dans l'affaire de William Christy vs. ses créanciers, No. 1676, du docket de cette Cour, à laquelle vente les dits Président et Directeurs de la Compagnie d'Assurance de l'Océan se sont rendus acquéreurs pour le prix de quinze mille piastres.

Description de la propriété d'après le transfer judiciaire, savoir:

Un certain Lot de Terre avec la maison à deux étages, les améliorations qui s'y trouvent, les droits, privilèges, coutumes, chemins, servitudes et dépendances y appartenant d'une manière quelconque, situé sur la rue Carondelet, entre les rues Hevia et Girod faubourg Sainte Marie, au second district de cette ville et mesurant vingt cinq pieds six pouces de face à la rue Carondelet, sur cent cent dix pieds six pouces de profondeur entre des lignes parallèles, mesure américaine, avec le privilège d'une allée de vingt pieds de largeur conduisant au fond du dit lot à la rue Hevia et qui est pour l'usage commun du dit lot et d'autres faisant face à la dite rue Carondelet.

Témoin l'hon. A. M. Buchanan, juge de la Cour susdite, le 21 mai A. D. 1841.
21 mai—3 do s. P. LE BLANC, dép. greffier.

PORC—300 barils Mess, Prime, M. O. et P. O. à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 17 mai 20, rue Gravier.

POUR ST. MARTINVILLE (Attakapas) et les ports intermédiaires—Le steamer FUSELIER [illegible] partira [illegible] samedi à [illegible] heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à CHAS DEBLANC & DARBY, 21 mai 63 143 N. la Levée

Pour Mobile, Bois S. Louis, Passe Christiane, Mississipi City, Biloxi et Pascagoula.

Le steamer ECHO, capt. Little, sera ce matin au lac, à l'extrémité du chemin de fer de Pontchartrain, et partira samedi, le 22 courant à l'arrivée des chars de 10 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à GINN & DUNN, 19 mai 64, Neile Levée.

POUR ST. LOUIS & LA RIVIERE DES ILLINOIS.

Le beau steamer PERU, capt. Borodue, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. & O. H. WELLINGTON, 44, Nelle. Levée.

Le Peru prendra du fret pour Memphis, Randolph et tous les lieux de débarquements intermédiaires. 19 mai—

PAQUEBOT A VAPEUR.
Pour Manderville, Madisonville et Covington

Le bateau à vapeur porteur de la malle des Etats-Unis MAZEPPA, capitaine L. T. Knight, continue à faire ses voyages réguliers aux lieux susdits, il partira du chemin à coulisses de Pontchartrain, les lundis, mercredis et vendredis, à l'arrivée des chars de 8 heures. A son retour, il partira de Covington, les mardis, jeudis et samedis, à 7 heures du matin.

Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou au bureau des billets, au bout du chemin à coulisses, du côté de la ville. 7 mai—20

POUR LA MOBILE—La goélette une voilure JOSEPHINE, capitaine Borceau, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 22 mai 97, rue du Camp.

POUR LE HAVRE.—Le beau paquebot français l'ANDELLE, partira incessamment pour cette destination sous le commandement du capitaine Gannin. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord, en face du Rail Road ou à BLANCHARD, EIMER & Co. 25 Bienville. 22 mai

POUR CITY POINT ET RICHMOND—La goélette fine voilière ONTARIO, capitaine Colson, ayant le quart de son chargement engagé et étant à bord, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à JOHN ALEXANDER, 15, rue du Canal ou à J. B. BAILY, 14 Bienville. 21 mai

POUR LA HAVANE, fixé et non fixé. Le brick paquebot A No. 1 EMPRESARIO, capitaine Collins, ayant tout son chargement engagé, partira dimanche 23 du courant. Pour passage seulement, s'adresser à bord en face de la rue St. Pierre, ou à FRATS & HERNANDEZ, 27, rue Toulouse. 18 mai

POUR BORDEAUX.—Le fin navire ANNE LOUISE, capitaine Lemoine, partira pour la susdite destination, le 1er juin. Pour passage seulement, ce bâtiment ayant une très belle chambre et toutes les commodités, s'adresser au capitaine à bord ou à CH. S. DUFOUR, 59 rue du Camp. 14 mai

POUR BORDEAUX.

Le beau navire neuf CHATEAUBRIAND, capt. Labordie, d'une marche supérieure établie et étant affrété en cuivre, ayant la plus grande partie de son chargement prêt, prendra encore 2 à 300 balles de coton et partira le 1er juin. Le... Il prendra des passagers qui trouveront à bord, indépendamment des logements spacieux et commodes de la belle et élégante dunette, tous les soins et le confort désirables. S'adresser pour fret ou passage au capitaine à bord, ou à HERBAULT FRERES, 15 mai 75, rue Bienville.

POUR LA HAVANE—Le beau trois mâts de Hambourg DOROTHEA WILHELMINE, capitaine Mettes, sera prêt pour passage, s'adresser à SCHMIDT & Co. 88 Bienville. 17 mai

POUR MATAMOROS—La goélette AID, capitaine Baker, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord en face de la rue Toulouse, ou à JOHN ALEXANDER, 15, rue du Canal. 17 mai

POUR LE HAVRE—Passage seulement.—Le beau navire neuf le LOUIS XIV, capitaine Paul Juge, fils, ayant son plein chargement engagé, partira positivement le 31 mai. Il peut encore loger 2 ou 3 passagers dans sa vaste et commode dunette, quelques passagers qui seront parfaitement traités. S'adresser à bord, entre les deux marchés, au capitaine, ou à T. DYNARD, 15 mai 13 Bank Alley.

POUR LA HAVANE—Le paquebot régulier CUBA, capitaine Latham, ayant la plus forte partie de son chargement engagé, et allant à bord, partira pour ce port. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord, en face des magasins rouges, ou à JOHN ALEXANDER, 12 mai 15 rue du Canal

LEGION DE LA LOUISIANE.
QUARTIERS-GENERAUX.

Nouvelle-Orléans, le 19 mai 1841.

MM. les Commandants des Compagnies de la Légion se présenteront pour recevoir leur distribution des fonds reçus de l'Etat et de la 2me. et 3me. Municipalités pour l'année 1840, qui se fait par le Quartier-Maître de la Brigade, M. G. A. Montmain, à partir de samedi prochain, 22 du courant, à la Banque de l'Etat de la Louisiane.

Le Brigadier-Général Commandant la Légion de la Louisiane, B. B. BALF.

Pour copie conforme,
G. A. MONTMAIN,
Quartier-Maître de la Brigade 20 mai

BATAILLON D'ARTILLERIE.

D'APRÈS la Section [illegible] Article 10 des règlements, le Bataillon paradera en grande tenue d'été Dimanche 23 mai à 5 heures précises du matin, pour une partie de campagne. Rendez-vous à l'Arsenal.

Les membres honoraires du Bataillon sont invités à se trouver à cette réunion.

La plus grande marque d'amitié à donner au Major Commandant le Bataillon, sera d'être exacts et ponctuels à l'invitation et à l'ordre ci-dessus.

Par ordre du Major.
18 mai AD. SCHREIBER, Adj. major.

V. B. WALDRON & CO.—Rue de Chartres, No. 62—Informent respectueusement leurs pratiques que Mr. Waldron part pour New York et le 1er de ce mois, et il serait flatté de recevoir leurs ordres d'habillements pour l'automne.

Celles de ses pratiques qui désirent visiter le Nord pendant la saison d'été, pourront avoir leurs habillements prêts à leur arrivée à New-York en adressant leurs ordres à Mr. Waldron, rue de de Chartres, No 62.
19 mai—6.

SELLES ANGLAISES.—Le soussigné a aujourd'hui reçu et offre à vendre, quelques selles anglaises, faites par un des meilleurs manufacturiers de Londres; aussi un nouvel assortiment de brides, mors et étriers, du dernier goût.
13 mai—30 JAS. F. BOYD, 57 Camp.

POMPES A INCENDIES POUR HABITATIONS.

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, deux pompes d'une grande force, avec des tuyaux et des accessoires, convenables pour les sucreries ou la ville, à des prix modérés. Aussi, quelques superbes pompes aspirantes.
13 mai—30 JAS. F. BOYD, 57 Camp

LE transfert d'esclaves du bayou Grâce étant maintenant en pleine activité les soussignés recevront avec plaisir les ordres pour des bois de toutes dimensions.
10 mai—6 HERBAULT FRERES, 75, rue Bienville.

JARO. ROUSSEAU, Juge de Paroisse.
Succession de L. St. Amand.

SAMEDI, le 5 juin 1841, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, à midi précis, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves susdit en date du 17 mai 1841, les propriétés suivantes appartenant à la succession de Louis St. Amand.

ESCLAVES.

1o. Eugénie, négresse âgée d'environ 27 ans [illegible]		
2o. Dennis, nègre	"	35 ans chartier
3o. Edward, nègre	"	23 ans [illegible]
4o. Samuel, nègre	"	21 [illegible]
5o. Jules, mulâtre	"	30 ans [illegible]
6o. Isidore, nègre	"	56 ans [illegible]
7o. Elisa négresse (vendue avec ses 4 enfants, âgée d'environ 40 ans, Isabel, âgée d'environ 10 ans, Michel, âgé d'environ 8 ans, Ursin, âgé d'environ 3 ans, et un autre qui la précède ne consiste d'un mois.		
8o. Celeste, négresse, âgée d'environ 16 ans		
9o. Marianne,	"	13 ans
10o. Mary Joseph	"	45 ans, vendue avec sa fille Guinar, âgée d'environ 9 ans.
11o. Noël, nègre âgé environ 50 ans charretier.		
12o. Etienne,	"	18 ans, esclave de champ.
13o. Hypolite, mulâtre	"	16 ans,
14o. Louis, nègre	"	9 ans,

PROPRIETES FONCIERES.

1o. Un lot de terre avec maison, situé à l'encoignure des rues Mandeville et Love, au faubourg Marigny, mesurant 60 pieds de face à la rue Love sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Mandeville, ensemble avec les améliorations qui sont dessus consistant en une grande maison en bois, bâtie en briques entre poteaux, avec cuisine et autres dépendances. L'acheteur se chargera du paiement de la rente mensuelle dont il est question ci-dessous.

2o. Un arpent de terre avec une maison de résidence bâtie dessus, situé dans la paroisse St. Bernard, à 6 milles environ de cette ville, sur cette rive du fleuve, borné sur la ligne d'en haut par Melle. Constance Peyroux, sur le ligne d'en bas par Joaquin M. [illegible] et St. Amand. Le dit arpent ayant un arpent de face au fleuve sur 80 arpents de profondeur désigné par le No. 5 sur un plan dressé le 1822 par A. D'Hemecourt annexé à un acte passé le 10 avril 1834 pardevant Carl Pollock notaire public. Ensemble avec les bâtisses et autres améliorations et droits qui y appartiennent consistant principalement en une grande maison de campagne entre poteaux et autres bâtisses appartenant à la propriété.

3o. Un autre arpent de terre, à 3 arpents au dessous de la propriété ci-dessus décrite, borné sur la ligne d'en haut par Mr. E. Villavaso, et sur la ligne d'en bas par Melle Anette St. Amand, mesurant un arpent ou à peu [illegible] de face au fleuve sur 80 arpents de profondeur, désigné par le numéro 4 sur un plan annexé à un acte passé le 24 janvier 1827 par A. D'Hemecourt et déposé dans l'étude de Ferrand notaire public dans le livre B. 1, ensemble avec les cases à nègres et le droit de batture de cette propriété.

TERMES & CONDITIONS.

Pour les esclaves—Comptant—Pour les propriétés foncières en un cinquième comptant, et la balance à 6, 12 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur, portant hypothèque spéciale et 10 pour cent d'intérêt à partir de leur échéance en cas de non payement. L'acheteur de la maison et du lot du faubourg Marigny se chargera, indépendamment du prix de l'adjudication du paiement d'une annuité pour la vie de [illegible] payable par mois conformément à un acte du 8 octobre 1830, passé pardevant F. De Armas.

Les actes de vente seront pardevant. 4 mai—1ps en 30j.

LETTRES de Change sur New York, à 60 jours de vue à vendre par BENJ. DOUGLASS, 13 mai 12, rue Poydras.

BEURRE et jambons—76 fréquins beurre de l'ouest, et 116 boucauts et 50 barils jambons en cloppés, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras. 13 mai

BILLETS DU TEXAS—6000 piastres en billets de la Trésorerie du Texas, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale. 13 mai

VIN en demi bouteilles—100 caisses vin en demi bouteilles, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale. 13 mai

VINAIGRE—15 tierçons Vinaigre, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale. 13 mai

SUCRE raffiné, en pains, cassé, et en poudre de 1re qualité, en barils et en caisses, de la raffinerie du sucre de Boston, constamment en mains et à vendre par H. A. NORCROSS & Co. 40 Gravier. 13 mai

SAUMON en Saumure—No. 1, en quarts de barils, en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 13 mai 40, rue Poydras

A VENDRE—Un léger wagon, avec une capote en cuir, s'adresser rue de la Nile. Levee, no. 64. 17 mai

CAFE—300 sacs café Rio vert prime d'importation directe, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 17 mai

OSNABURGS—5 balles reçues par le Monson et à vendre par WM. FREHN, 13 mai 56, rue de la Douane

CAFE—960 sacs café Havane prime vert en débarquement de la goélette Hero, en magasin et à vendre par FRATS & HERNANDEZ, 13 mai 27, rue Toulouse.

GOUDRON, poix, résine et vernis en débarquement du brick Porchattar, à vendre par PRIESTLEY & BEIN 12 mai

AUX capitaines et propriétaires de steamers—Les soussignés livreront aux steamers du bois de pin de la meilleure qualité à 2½ le cord. [illegible] W. & R. MURPHY, No. 136, rue du vieux Bassin et 137, rue des Remparts 28 avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR L. TASTET.
No. 44, rue Toulouse.

IL sera vendu au bout de la rue du Canal, aujourd'hui à 10 heures:
40 boucauts de sucre,
15 barils brandy,
25 en sacs bonne whiskey,
100 rames papier à envelopper,
50 caisses vin rouge. 22 mai

Nègres en vente.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan, à jour d'hui samedi, 22 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis:
Plusieurs beaux ESCLAVES, dont on donnera de plus amples détails dans le moment de la vente, et l'on fera connaître en même temps les conditions de la vente. 22 mai

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu mercredi, le 26 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, no. 49, rue Conti:
3 caisses chapeaux de soie français, et à la même heure encoignure Canal et Levee:
40 caisses fruits à l'eau de vie
10 do prunes en grandes bouteilles. 22 mai

PAR A. L. FERNET.

IL sera vendu aujourd'hui, 22 mai, à midi et demi, au No. 110 de la rue de Chartres, entre les rues Conti et St. Louis:
UNE VOITURE et une excellente paire de chevaux de famille, éprouvés et garantis très doux et bien dressés. Conditions à la vente. 22 mai

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu aujourd'hui à 11 heures du matin, rue du Canal, près de la Levée:
10 barils-prime sucrés et riches,
10 boucauts de sucre &c. 22 mai

PAR M. BARNETT Sn.

IL sera vendu lundi 24 mai, courant, à la Bourse St. Louis, l'esclave nommé Jean Martin, âgé d'environ 36 ans, robuste, bien constitué, garanti de tous vices et maladies prévues par la loi, et le docile, bon ouvrier de maison, sachant très bien conduire une famille, bon charretier, depuis nombre d'années emploi au dans les presses à cotons du premier ordre, parlant anglais, français, et un peu espagnol. Conditions au moment de la vente. 21 mai

PAR F. F. TRICOU.
Succession de Iphigénie Carrière, f. c. l.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, daté du 18 Mai 1841, il sera vendu le mercredi 23 juin 1841, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis les esclaves ci-après appartenant à la succession Iphigénie Carrière f. d. c., savoir:
1o. Sophie, négresse, âgée d'environ 38 ans, bon sujet et domestique de maison.
2o. Marie Louise, négresse âgée d'environ 60 ans, domestique de maison.
3o. Arsène, négresse, âgée d'environ 45 ans, domestique de maison.
4o. Betty, négresse, âgée d'environ 35 ans, s'est absentée quelques fois.
5o. Catherine, négresse, âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse.
6. Fillette, griffe, âgée d'environ 25 ans, blanchisseuse et domestique de maison.
7. Agnès, mulâtresse, âgée d'environ 15 ans, domestique de maison, avec ses deux enfants, François, d'environ 6 ans et Marie Joseph, de 3 ans.
8. Henriette, mulâtresse, âgée d'environ 30 ans, couturière, avec son enfant du même âge 3 ans.
9. Avanie, mulâtresse, âgée de 16 ans, repassé magasin.
10. William Eason, mulâtre âgé d'environ 35 ans, marchandise.

Conditions: un dixième comptant et la balance à 1 et 2 ans en billets endossés à la satisfaction des exécuteurs testamentaires et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les acheteurs payeront les frais et si à leur échéance les dits billets n'étaient pas payés ils porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an, à dater de leur échéance, jusqu'au parfait paiement.

Les actes de vente seront passés chez Charles Boudousquié, notaire, aux frais des acquéreurs.
22 mai—2 [illegible]

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu samedi prochain, 22 courant à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis:
La griffonne Elisabeth, âgée d'environ 30 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse et bonne cuisinière, sachant faire la pâtisserie, garantie de tous vices et maladies prévues par la loi.
Conditions: 1⁄4 comptant, la balance à 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 21 mai

Auguste Bouneron cédant à ses créanciers—Cour de Commerce
PAR ANTHONY FERNANDEZ.

PAR ordre et sous la direction du syndic de cette faillite, il sera vendu samedi, le 5me. jour de juin 1841, à midi, à la Bourse St. Louis, dans cette ville, le bail d'un magasin situé sur la Vieille Levée, entre les rues des Ursulines et St. Philippe, à côté du magasin occupé par M. O. Kelly, ayant encore une année à courir jusqu'au 1er novembre 1841.

Ce magasin est très bien connu pour avoir été occupé par ledit Auguste Bouneron.

Conditions à la vente. 20 mai—4

PAR A. L. FERNET.

IL sera vendu samedi le 22 mai à midi, à la Bourse de la rue St. Louis:
Le 3⁄4 d'une propriété située à Mandeville, presque attenante à l'hôtel Davis. Il existe une maison composée de six chambres, cabinets, 2 cuisines, d'une cour et d'une large cour, &c. Le dit bail pour deux ans, à partir du 1er de mai.

Conditions—1⁄3 comptant, la balance à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction. 20 mai

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu samedi prochain, 22 courant à midi, à la Bourse de la Cité rue St. Louis.

Un lot de terre situé rue Mercy Montegut, désigné par le No. 2, ayant 31 pieds 6 pouces 6 lignes face à la rue Montegut, 30 pieds face à la rue Amour, avec une profondeur de 100 pieds 8 pouces, [illegible] d'une maison bâtie de 6 appartemens ... situé à l'angle de la rue d'Amour sur une profondeur de 21 pieds 8 pouces 6 lignes, avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, ainsi que toutes leurs dépendances; lequel lot a été acquis par le vendeur le ... Mr. A. G. ... en date du 5 août 1841.

Conditions: un tiers comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement portant intérêt à raison de 10 pour cent pour à échéance et jusqu'à parfait paiement. 20 mai—6

PAR J. LEVY.

IL sera vendu samedi prochain, 22 du courant à midi, à la Bourse de Cité, à midi, le brick CARIBOU, tel qu'il se trouve en ce moment amarré en face des magasins du Triangle, et payé en mains. Conditions au moment de la vente. 20 mai—6

PAR S. GUINAULT.
Vente de propriétés pour le compte de la cité.

IL sera vendu samedi prochain, 22 courant, à midi, à la Bourse de Cité rue St. Louis.

Un lot de terre situé au coin des rues Marigny, ayant 30 pieds de face à la rue ... avec une maison neuve, [illegible]

Un autre lot de terre situé au faubourg Franklin, ayant 36 pieds ... entre les rues ... d'Espagne et Franklin du Washington, sur 70 pieds de profondeur.

Un lot de terre de forme irrégulière, situé au faubourg Gueno, ayant 60 pieds face à la rue Ponchartrain et 96 pieds face à la rue ... Delaire.

Un lot de terre situé rue Bagatelle entre Victoires et Ursulines ayant 30 pieds de face à la rue ... sur 120 pieds de profondeur ... ensemble avec les bâtisses ... de cette propriété et tout ce qui en dépend.

Conditions: —1⁄3 comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque. Les actes de vente ... 20 mai—6

PAR F. F. TRICOU.
Vente de syndic.

Rosemond Ferrantin cédant à ses créanciers.

IL sera vendu, samedi 22 mai 1841, à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Commerce, et à la requête du syndic, les esclaves ci-après décrits, savoir:
1o. Daniel, nègre âgé de 40 ans
2o. Eloise Harriet, négresse âgée d'environ 18 ans
3o. Jackson, nègre âgé de 16 ans ... esclave de champ.
4o. Le Bail d'un magasin situé dans la rue des Ursulines entre Condé et Levée.

Actes de vente devant Paul Bertus notaire, aux frais des acquéreurs. 8 mai.

PAR M. BARNETT Sr.

PAR ordre et en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour cette ville et paroisse, il sera vendu à la Bourse St. Louis, en cette ville, samedi le 22 mai, tous les comptes, dettes, billets, obligations ... appartenant à la succession de feu William Bennett, portant l'inventaire fait par les exécuteurs ... l'honorable Cour des Preuves. Cette vente aura lieu sans aucune garantie de la part ... des exécuteurs.

Conditions: comptant. 18 mai—6

VENTE DE SYNDIC.
A. Fairchild cédant à ses créanciers.
PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu lundi, 24 mai 1841, à midi précis à la Bourse de Cité, rue St. Louis, par consentement des parties et à la requête du syndic:
Le bail du magasin ci-devant occupé par Fairchild, rue Vieille Levée entre St Philippe et Ursulines, et tous ... payable de mois en mois.

Conditions, chaque paiement ... 11 mai

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 28 mars 1841, il sera vendu mardi le 15 juin prochain, à midi, à la Bourse St. Louis, rue St. Louis entre Chartres et Royale, la propriété ci-après appartenant à la succession de ... savoir:

[illegible] ... désignés.

Conditions. L'acquéreur assume le paiement de $4,500 dus à la Banque Consolidée sur les actions ci-dessus mentionnées; ensemble avec un intérêt de 6 pour cent ... la balance en un crédit de six mois, dix-huit, vingt-quatre et trente mois, en billets endossés à la satisfaction du syndic, et portant hypothèque; ... jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé pardevant Felix Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

11 mai—1f. p.s.

PAR CHEWETT & CANAN.
Vente de la succession de John Dwyer.

IL sera vendu samedi, le 19 juin prochain, à midi, à la Bourse de l'Arcade, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 17 février 1841, et sous la direction de Richard Swan administrateur de la succession, les propriétés ci-dessous désignées appartenant à la succession dudit Dwyer:

Un lot de terre de valeur situé dans le 3me. municipalité, dans l'îlet compris entre les rues St. Jean Baptiste, des Religieuses, Ricard et Orange, ayant une façade de 26 pieds 8 pouces sur 90 pieds ... profondeur.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 11 mai—17, 7 mai 8, 19 juin.

PAR FAUCHIER & CROZAT
Vente de Syndic.

IL sera vendu le 8 juin, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, pour le premier district judiciaire de la Louisiane, en date du 1re mai 1841, sous la direction de Jacques Medica, syndic, les propriétés ci-après décrites, abandonnées par ledit Jacques Medica à ses créanciers, savoir:

Un lot de terre de valeur, situé au faubourg Lafayette, ... Conditions—comptant.

L'acte de vente par devant Paul Bertus, notaire public aux frais de l'acquéreur.

10 mai—15, 16 20 25, 29 mai 3, 4, 5 juin

PAR J. A. BEARD & Co.
Vente de syndic.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 15 décembre 1840, il sera vendu à l'encan le 21 juin prochain à midi à l'Arcade Banks, à midi, les propriétés ci-après abandonnées par Buchanan Hagan & ... savoir:

La moitié indivise de 4 lots de terre au faubourg Ste. Marie désignés par les nos 2, 3, 4 et 5 dans l'îlot borné par les rues Gravier, Perdido, du 6 ... et Phillippa.

Le lot no. 2 mesure 25 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Gravier sur 90 pieds 3 pouces 11 lignes de profondeur. Le lot No. 3 mesure 25 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Gravier sur 90 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur.

Les lots nos. 4 et 5 mesurent chacun 27 pieds 11 pouces 9 lignes de face à la rue Gravier sur 90 pieds de profondeur, le lot no. 5 forme l'encoignure des rues Gravier et Phillippa.

Les actes de vente par devant Wm. Y. Lewis, notaire public.

Conditions comptant. 18 mai—4

CHANGE—Traites sur l'Angleterre à vendre par JOHN DARON & Co.